



Syndicat National des Officiers de Police

- Bureau National -
55, rue de Lyon – 75012 PARIS
☎ 01 44 67 83 30 📠 01 44 67 84 20
www.snop.info

Réf. : BN/DA/2010 n° 18

Paris, le 4 Février 2010

Monsieur le Ministre,

Les élections professionnelles dans le Corps de commandement de la Police Nationale de janvier 2010 ont désigné le SNOP comme l'organisation syndicale majoritaire des officiers de police. Ce scrutin a été marqué par un niveau de participation plus élevé que jamais, démontrant toute l'importance que les officiers attachent au dialogue social au sein de leur ministère.

Parmi eux, la majorité qui a choisi le SNOP attend du respect des principes de notre démocratie d'être mieux reconnue et entendue.

Vous avez pu le constater au travers des courriers que nous vous avons adressés ces derniers mois comme de nos documents de campagne, le SNOP mène une politique volontariste et ferme, il s'implique dans tous les dossiers et recherche toutes les voies pour aboutir. Notre volonté de dialogue est aujourd'hui relancée par le résultat de ces élections qui, selon nos analyses, ne se limite pas à la "stabilité" que certains commentateurs ont voulu décrire.

C'est donc au nom de cette majorité renforcée que je viens, Monsieur le Ministre, manifester auprès de vous notre désir de reprendre au plus vite et dans les meilleures conditions le nécessaire travail commun qui nous permettra d'aborder utilement les échéances cruciales des prochains mois. Quand la volonté existe ce travail est fructueux ; le SNOP y prend alors toute sa part pour adapter et accompagner les réformes.

J'en veux pour exemple récent l'évolution du Compte Épargne Temps qui, même non conforme à nos souhaits d'un cumul en temps des jours épargnés, s'est déroulée sans obstacle et a mobilisé tout le réseau de nos délégués pour préciser, expliquer, appliquer tous les aspects de cette réforme.

.../...

Il doit en être de même pour les travaux sur la parité police/gendarmerie, les prolongations d'activité, le régime des retraites des personnels actifs de la police, l'évolution vers un Corps unique de cadres, la fidélisation pour les collègues affectés en Ile de France. Je dois aussi citer au rang des priorités la révision du régime d'emploi des officiers de police qui ont clairement signifié par leur vote le rejet des modalités du "statut de cadre" imposé en 2007. Concernant la pression des chiffres, notre constat d'un essoufflement des résultats enregistrés et des fortes tensions dans les relations humaines et hiérarchiques a été fait par tous les analystes, observateurs, commentateurs et acteurs de la vie policière.

Nous formons donc, aujourd'hui plus encore, le vœu de relancer la dynamique du Corps des officiers de police pour entretenir celle de la Police Nationale. Je vous demande, Monsieur le Ministre, d'entendre cet appel pressant que votre Administration ne peut plus ignorer.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général,

Dominique ACHISPON

Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer
et des Collectivités Territoriales
Place Beauvau

75800 - PARIS CEDEX